

**afiph** | **3iPH**  
www.afiph.org | FONDS DE  
DOTATION

*Agir ensemble  
pour la dignité de la personne  
handicapée*



# Depuis 1961, nous agissons pour la dignité de la personne handicapée.



## 3IPH

le fonds de dotation de l'AFIPH

En 2015, l'AFIPH a lancé le fonds de dotation 3 IPH : Investir, Intégrer, Inclure, pour les Personnes Handicapées.

L'objectif ? Trouver des ressources privées pour financer les investissements de grande ampleur que nécessite l'état d'un grand nombre de nos établissements mais que les fonds publics alloués à l'association sont loin de pouvoir couvrir.



## L'AFIPH

acteur majeur  
de l'économie sociale  
et solidaire en Isère

Association familiale loi 1901 et reconnue d'utilité publique, l'Association Familiale pour Personnes Handicapées a pour vocation d'accompagner les personnes en situation de handicap tout au long de leur parcours de vie.

Au-delà de l'accompagnement individualisé, l'ambition de l'association est de contribuer à construire une société plus solidaire dans laquelle les personnes handicapées ont toute leur place.

Acteur majeur dans le domaine de l'économie sociale et solidaire, l'AFIPH est aussi l'un des plus importants employeurs du département.

## Un fonds de dotation

Créé par la loi de modernisation de l'économie du 4 août 2008, ce nouveau venu dans le paysage de l'économie sociale et solidaire vise à collecter des fonds privés afin de réaliser des opérations d'intérêt général. Au service de la philanthropie, cet outil de financement permet aux donateurs de réduire leur impôt.

## Le handicap

Quelles que soient sa forme et son origine, le handicap n'est pas une maladie qui se soigne mais un état qu'il faut accompagner. Le handicap, notamment intellectuel restreint les capacités d'attention, de réflexion et d'apprentissage de la personne ainsi que ses facultés de décision. Il modifie ses relations aux autres et limite son autonomie.

## Les chiffres-clés

**2 200** familles

**2 600** personnes  
accompagnées

**110** sites

**23** établissements  
et services

**3 400** places agréées

**700** personnes suivies  
dans le cadre de son  
service  
d'accompagnement à  
la vie sociale (SAVS)

**2 000** salariés, soit  
**1 800** ETP



# Pour donner de l'élan à nos projets, votre soutien est vital !



## La dignité une ambition exigeante

Garantir un accompagnement de qualité à chaque personne, quel que soit son handicap, constitue la mission prioritaire de l'AFIPH, association parentale pour laquelle la dignité humaine est une valeur fondatrice.

Cette ambition exigeante nécessite de tout mettre en œuvre pour que chaque personne puisse s'épanouir au mieux dans un environnement adapté, grâce à l'accompagnement de professionnels compétents et bienveillants.

## Des projets de modernisation essentiels

Qu'il s'agisse d'instituts médico-éducatifs pour enfants et adolescents, de maisons d'accueil spécialisées pour adultes, de foyers de vie ou d'hébergement, de nombreux établissements de l'AFIPH ont absolument besoin d'être modernisés et adaptés aux problématiques spécifiques de chaque handicap. Reconstruction, rénovation, réaménagement : le coût global des travaux immobiliers à réaliser d'ici dix ans représente près de 70 millions d'euros.



## Les avantages fiscaux du mécénat

**ENTREPRISES ? PARTICULIERS ?  
EN SOUTENANT 3IPH, VOUS  
RÉDUISEZ VOTRE IMPÔT !**

### ► Entreprises

Bénéficiez d'une réduction de l'impôt sur les sociétés à hauteur de 60 % du montant de votre versement, dans la limite de 5 % du chiffre d'affaires.

### ► Particuliers

Bénéficiez d'une réduction d'impôt sur le revenu à hauteur de 66 % du montant des versements, dans la limite de 20 % du revenu imposable.

## Pourquoi devenir mécène ?

Le mécénat est l'un des volets de la responsabilité sociale des entreprises. Que vous ayez engagé une démarche RSE ou pas, apporter votre soutien à 3IPH témoigne concrètement de votre engagement pour la dignité et le bien-être de la personne handicapée intellectuelle. En devenant mécène, vous rejoignez le Club des partenaires 3IPH qui vous informera régulièrement de l'avancement des projets et vous conviera aux événements organisés par 3IPH et l'AFIPH.

## Comment devenir mécène ?

Afin d'entreprendre les chantiers de rénovation dans les meilleurs délais, rassembler des ressources financières est une nécessité urgente.

Vous pouvez également soutenir 3IPH en proposant du mécénat de compétences et/ou en nature.

N'hésitez pas à nous contacter pour partager vos idées.

Ensemble, nous pourrions déterminer le projet que vous souhaitez soutenir.



# Notre engagement en faveur du handicap leur tient à cœur !

## Les ambassadeurs du fonds 3IPH

Le Président de la chambre  
d'agriculture de l'Isère

Le Président de la Chambre  
de commerce et d'industrie  
de Grenoble

Le Président de la Chambre  
de commerce et d'industrie  
Nord-Isère

Le Président de la chambre de  
métiers et de l'artisanat de l'Isère

La Préfecture de l'Isère,  
le Conseil départemental  
de l'Isère et l'Association des  
maires de l'Isère soutiennent  
également le fonds 3IPH depuis  
son lancement.

## Disposer de lieux adaptés

“ L'aménagement des lieux est  
déterminant pour permettre aux  
personnes d'être et de se sentir en  
sécurité. Il est essentiel, par  
exemple, de limiter les intrusions  
sonores et lumineuses auxquelles  
les personnes autistes sont  
hypersensibles et de structurer  
l'espace afin qu'elles puissent se  
repérer simplement.

Adapter l'espace aux besoins  
spécifiques des personnes  
handicapées favorise leur bien-  
être et facilite aussi le travail des  
professionnels ! ”

**Marc Legendre**  
éducateur en foyer d'accueil  
médicalisé

## Une organisation plus adéquate à l'accueil des enfants !

“ La reconstruction de l'IME La  
Gachetière a permis à mon fils de  
bénéficier de locaux spacieux et  
clairs : les espaces sont bien identifiés  
par des couleurs, les enfants sont  
logés dans des chambres individuelles  
ou par deux. Nicolas, qui n'aime pas le  
changement, apprécie de pouvoir  
garder sa chambre, où il peut trouver le  
calme quand il a besoin de repos.  
L'espace dédié aux bains offre un  
espace détente dans l'eau bénéfique à  
beaucoup des jeunes accueillis ! ”

**Élisabeth, maman de Nicolas**  
atteint d'autisme

**afiph** 3IPH  
www.afiph.org FONDS DE  
DOTATION

3 avenue Marie-Reynard  
38100 Grenoble  
Tél. : 04 76 46 39 66  
Courriel : 3iph@afiph.org

### Contacts

**Georges Vié,**  
Président  
georges.vie@afiph.org

**Daniel Nave,**  
trésorier  
daniel.nave@afiph.org

## Poser un acte de solidarité

“ Offrir un cadre de vie digne  
aux personnes en situation de  
handicap me semble essentiel.  
C'est pour cela que la Société  
Générale soutient les projets de  
modernisation des établissements  
de l'AFIPH où sont accompagnés  
des jeunes et des adultes tout au  
long de leur parcours de vie.

Faire un don à 3IPH, c'est faire  
preuve de solidarité, une valeur à  
laquelle l'entreprise est très  
attachée. ”

**Perrine Gilbert**  
Directrice régionale  
de la Société Générale

